
Présidence : Macédoine du Nord**1421^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 4 mai 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 10
Reprise : 15 h 10
Clôture : 18 h 55

2. Président : Ambassadeur I. Djundev
M. E. Mitevski

Le Président et les délégations ont adressé leurs condoléances à la Serbie à la suite de la fusillade qui s'est produite dans une école de Belgrade le 3 mai 2023. La Serbie les a remerciés pour leur témoignage de sympathie.

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/570/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : MÉCANISME DE MOSCOU INVOQUÉ PAR 45 ÉTATS PARTICIPANTS, À LA SUITE DE CONSULTATIONS AVEC L'UKRAINE, AFIN DE S'ATTAQUER AU TRANSFERT FORCÉ ET À LA DÉPORTATION D'ENFANTS UKRAINIENS EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE LA GUERRE D'AGRESSION MENÉE PAR LA RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, M^{mes} V. Bílková, C. Hellestveit et E. Šteinerte (Rapporteuses dans le cadre du Mécanisme de Moscou), Finlande (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la

Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldavie, de Monaco, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de Saint-Marin, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Türkiye) (PC.DEL/629/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/573/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/605/23), Géorgie (PC.DEL/571/23 OSCE+), Allemagne (PC.DEL/572/23 OSCE+), Pologne (PC.DEL/579/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/601/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/622/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/615/23), Italie (PC.DEL/578/23), Irlande, Belgique (PC.DEL/610/23 OSCE+), Royaume-Uni, Lituanie (PC.DEL/627/23 OSCE+), République tchèque, France (PC.DEL/574/23 OSCE+), Malte (PC.DEL/628/23 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/613/23 OSCE+), Pays-Bas (PC.DEL/575/23 OSCE+), Lettonie, Norvège (PC.DEL/577/23), Ukraine, Fédération de Russie (PC.DEL/581/23), Suède-Union européenne

Motion d'ordre : Ukraine

Point 2 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Président, Ukraine (PC.DEL/620/23), Royaume-Uni, Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/608/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/576/23), Türkiye (PC.DEL/624/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/618/23), Norvège (PC.DEL/599/23)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/6/23 OSCE+), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie et le Monténégro, pays candidats ; et l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/606/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/582/23), Royaume-Uni, Fédération de Russie (PC.DEL/580/23), Albanie (PC.DEL/595/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/623/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/597/23), Suisse (PC.DEL/602/23 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/598/23 OSCE+), Espagne (PC.DEL/583/23 OSCE+), Chypre, Danemark (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la

Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse) (PC.DEL/586/23), Serbie (PC.DEL/600/23 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Crimes commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses menées par l'alliance occidentale en vue d'exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/584/23/Corr.1)
- b) *Anniversaire du Jour de la Victoire* : Fédération de Russie (également au nom de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Biélorussie, de la Bosnie-Herzégovine, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la Serbie, du Tadjikistan et du Turkménistan) (PC.DEL/592/23), Azerbaïdjan (PC.DEL/609/23 OSCE+) (PC.DEL/621/23 OSCE+), Arménie (PC.DEL/612/23 OSCE+)
- c) *Journée mondiale de la liberté de la presse* : Fédération de Russie (PC.DEL/587/23), Suède-Union européenne
- d) *Poursuite des violations flagrantes des droits de la population russophone par les autorités des États baltes* : Fédération de Russie (PC.DEL/588/23), Lituanie, Estonie
- e) *Journée mondiale de la liberté de la presse, observée le 3 mai 2023* : Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/607/23), Norvège (également au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Lettonie, de la Lituanie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède) (PC.DEL/596/23), Suisse (également au nom du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et du Royaume-Uni) (PC.DEL/603/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/589/23), Ukraine, Türkiye, Azerbaïdjan (PC.DEL/611/23 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Présentation par le Président en exercice, B. Osmani, des priorités de la Présidence de l'OSCE à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui se tient le 4 mai 2023 : Président

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

- a) *Annnonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale* (SEC.GAL/56/23 OSCE+) : Secrétaire générale

- b) *Forum des commandants des Services des gardes-frontières d'Asie centrale, tenu à Vienne les 27 et 28 avril 2023* : Secrétaire générale (SEC.GAL/56/23 OSCE+), Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Suède-Union européenne, Ouzbékistan (PC.DEL/593/23 OSCE+), Kirghizstan
- c) *Trentième anniversaire du Cadre de coopération et de coordination entre le Secrétariat de l'ONU et l'OSCE, qui sera célébré le 26 mai 2023* : Secrétaire générale

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Résultats du référendum constitutionnel organisé en Ouzbékistan le 30 avril 2023* : Ouzbékistan, Kirghizistan, Fédération de Russie (PC.DEL/594/23), Turquie (PC.DEL/625/23 OSCE+), Turkménistan, Tadjikistan, Suède Union européenne, Kazakhstan (PC.DEL/591/23 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/626/23 OSCE+)
- b) *Élections législatives prévues en Grèce le 21 mai 2023* : Grèce (PC.DEL/604/23 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 11 mai 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence